

# COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019 A 20H Sous la présidence de Madame Charlotte LAMBOUR, Maire

Date de la convocation : 25/09/2019 Date d'affichage : 07/10/2019

Nombre de C.M. élus : 23 Conseillers en fonction : 23 Conseillers présents : 16 Nombre de votants : 21

#### Présents:

Mesdames Muriel PELOSATO, Eliane CHRISTINY, Messieurs Patrick MAISONNEUVE, Franck DE MARCH, adjoints

Mesdames et Messieurs Antoine FRIJO, Jean-Christophe MAROCK, Corine VENIER, Muriel CAPUTO, Lialia MIRIAN, Bertrand NIOGRET, Laurent KLEIN, Marilyne MULLER, Dominique PIETRANGELI, Antoine RITTER, Martine VIOT-STOFFEL, conseillers municipaux.

#### **Procurations:**

Monsieur Daniel DRIUTTI à Madame Charlotte LAMBOUR, Maire Madame Rita PRADELLA à Madame Eliane CHRISTINY Monsieur Mustapha KHALDI à Monsieur Franck DE MARCH Monsieur Ismaël BOUCHAFRA-HENNEQUIN à Madame Muriel PELOSATO Madame Isabelle VENZI à Monsieur Patrick MAISONNEUVE

#### Absents excusés:

Madame Claude SCHORR Monsieur Eraldo MARRONI

Secrétaire: Madame Muriel PELOSATO

#### 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 13 juin 2019.

#### 2. <u>CONVENTION CAVF RELATIVE A L'ACCES D'UN CENTRE AERE (OU SIMILAIRE)</u> AU CENTRE AQUATIQUE FERALIA DE HAYANGE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention entre la CAVF et la commune qui a pour objet l'accès des centres aérés de la commune au centre aquatique FERALIA de Hayange et l'autorise à signer tous documents afférents.

## 3. <u>CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : CONVENTIONS ALSH D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT POUR LE PERISCOLAIRE ET L'EXTRASCOLAIRE</u>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les conventions ALSH d'objectifs et de financement pour le périscolaire et l'extrascolaire et autorise Madame le Maire à signer lesdites conventions ainsi que tous documents afférents.

#### 4. CONVENTION FINANCIERE DE REPRISE D'UN COMPTE EPARGNE-TEMPS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention financière de reprise d'un Compte Epargne-Temps avec la Ville de Thionville pour la somme de 450 €.

#### 5. SUBVENTION APEI POUR L'OPERATION « BRIOCHES DE L'AMITIE » 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention d'un montant de 350 € à l'APEI dans le cadre de l'opération « Brioches de l'amitié » 2019.

## 6. <u>SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DU VAL DE FENSCH</u>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € à l'association des Donneurs de Sang Bénévoles du Val de Fensch pour l'organisation du vin d'honneur de l'Assemblée Générale.

#### 7. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SPORTIVE DE NEUFCHEF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 750 € (250 € par équipe) à l'Association Sportive de Neufchef pour la belle performance des licenciés Seniors, U11 et U13 pour la saison 2018/2019.

#### 8. INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement de l'indemnité de conseil au Trésorier au taux de 100% pour l'exercice 2019 soit 540,15 €.

#### 9. ADMISSION EN NON VALEUR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur de 17 titres représentant 2,56 € au total au motif que les sommes concernées sont inférieures au seuil des poursuites.

#### 10. DECISION MODIFICATIVE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative.

#### 11. TARIFS D'ADHESION A L'ESPACE JEUNES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs de l'adhésion à l'Espace Jeunes soit 30 € desquels une réduction de 10 euros sera appliquée aux habitants de Neufchef qui devront s'acquitter de la somme de 20 €.

#### 12. <u>CADEAUX DE DEPART EN RETRAITE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL</u>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'octroi d'un chèque cadeau d'une valeur de 250 euros pour trois agents communaux faisant valoir leur droit à la retraite.

#### 13. DENOMINATION DE RUE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dénommer la voie desservant 2 maisons individuelles et 2 immeubles au bout de la Boucle des Pommiers « Impasse du Clos Aimé », conformément au projet de commercialisation des différents lots nommé « Le Clos Aimé ».

## 14. <u>RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL</u> DE FENSCH

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2018 de la CAVF susmentionné.

#### 15. RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DU SMITU THIONVILLE – FENSCH

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2018 du SMITU THIONVILLE – FENSCH susmentionné.

### 16. <u>DECISIONS ET INFORMATIONS</u>

Objet	Montant TTC
Caveau pour le cimetière - SA PFG SERVICES FUNERAIRES	13 716,00 €
Remplacement d'un poteau d'incendie au 15 Rue du Conroy - SEAFF	4 615,75 €
Participation Maîtrise d'ouvrage – Route de Moyeuvre - CAVF	9 599,26 €
Remplacement de la chaudière au 23 Rue Lieutenant Saint Antoine – Marco CERULLI : 5 475,45 € Réfection de la toiture au 23 Rue Lieutenant Saint Antoine – Sté LAUZIN : 24 590,05 €	30 065,5 €
Achat pour la mairie :  Ordinateur portable : 1 112,40 € - SAS ACTUALIS INFORMATIQUE  congélateur et réfrigérateur : 1 060,33 € - BOULANGER	2 172,73 €
Achat pour l'école maternelle Alphonse Daudet :  • ordinateur : 373,90 € – E.LECLERC  • Bancs, tables et thermomètre : 1 073,53 € - SOC MANUTAN	1 447,43 €
<ul> <li>Achat de matériels pour l'Espace Jeunes :</li> <li>une imprimante : 248,99 € - BOULANGER</li> <li>trois ordinateurs : 599,69 € - SA TRADE DISCOUNT</li> <li>un téléviseur, une table de cuisson, un four micro-ondes : 494,94 € - BUT</li> <li>1 routeur de console Switch : 519,89 € - E.LECLERC</li> <li>du mobilier : 909,81 € - SAS IKEA</li> </ul>	2 773 ?32 €
Achat de matériels pour les Services Techniques :  • Pompe d'arrosage - SA ROCHA : 416.36 €  • Camion Benne Grue : 69 000 €	69 416,36 €
Construction de l'accueil périscolaire : - SARL HOLLINGER : 12 683,00 € - SODEC ENVIRONNEMENT : 17 500 €	30 183,00 €

Séance clôturée à 21h05 par Madame Charlotte LAMBOUR, Maire.

Fait à NEUFCHEF, le 7 octobre 2019

Le Mane

Charlotte LAMIOUR